

Communication Financière

Le résultat du Crédit du Maroc au titre du deuxième semestre 2015 sera impacté par une charge fiscale exceptionnelle suite à la notification définitive du contrôle fiscal dont le Crédit du Maroc a fait l'objet.

Ce contrôle, qui avait été annoncé sur l'attestation des commissaires aux comptes accompagnant les résultats semestriels de l'année 2015, a couvert la période 2011-2014 et a pesé sur le résultat net de l'exercice 2015 à hauteur de 79 MDH.

Ainsi, le résultat net du Crédit du Maroc au terme de l'exercice 2015 sera inférieur aux prévisions communiquées au marché.

Le Groupe Crédit du Maroc demeure confiant dans la solidité de ses fondamentaux et dans les perspectives de développement de son résultat en 2016.